

LA CONSTITUTION

DISCUSSION AVEC LE QUÉBEC SUR SA POLITIQUE RELATIVE AUX DROITS LINGUISTIQUES DE LA MINORITÉ ANGLAISE

[Français]

L'hon. Martial Asselin (Charlevoix): Monsieur l'Orateur, j'aimerais savoir si le très honorable premier ministre, depuis les dernières heures, a communiqué avec le de faire, savoir que cette consultation a eu lieu sur les droits linguistiques de la minorité anglaise du Québec?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Non, monsieur le président. J'ai communiqué avec le premier ministre du Québec. Nous avons discuté de plusieurs sujets, mais je pense que nous avons très peu parlé de cet aspect du problème. Je ne voudrais pas dire que nous n'y avons absolument pas touché, mais il n'y a certainement pas eu une longue discussion là-dessus.

M. l'Orateur: L'honorable député de Charlevoix désire-t-il poser une question supplémentaire?

L'hon. M. Asselin: Oui, monsieur l'Orateur.

Le premier ministre du Canada partage-t-il l'opinion du premier ministre du Québec relativement aux droits linguistiques de la minorité anglaise du Québec?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur le président, je me souviens qu'effectivement nous en avons parlé, peut-être pendant deux minutes. Je ne peux pas répondre à la question de l'honorable député, parce qu'elle n'est pas assez précise. Nous avons brièvement évoqué la discussion qui avait eu lieu lors de la conférence fédérale-provinciale, il y a quelques semaines. Il n'y a pas eu d'accord ou de désaccord au delà de ce dont nous étions convenus, il y a quelque temps.

LA SÉCURITÉ NATIONALE

LES MESURES DE GUERRE—LE PAIEMENT PAR QUÉBEC DES FRAIS DES SERVICES DES FORCES ARMÉES

M. Roch La Salle (Joliette): Puis-je poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur?

Me rapportant à une question que j'ai posée hier au très honorable premier ministre, ainsi qu'à sa réponse à l'effet qu'il devait s'entretenir avec le premier ministre du Québec, et compte tenu de la déclaration qu'il vient de faire, savoir que cette consultation a eu lieu sur plusieurs sujets, pourrais-je lui demander s'il a été question de la facture à payer en ce qui a trait aux frais encourus par la présence des forces armées au Québec durant un certain temps, et si la déclaration de M. Bourassa rencontre ses vues?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Oui, monsieur le président, nous avons brièvement évoqué ce sujet. J'ai pris connaissance de la déclaration que le premier ministre Bourassa avait faite, je pense, il y a un jour ou deux, et nous sommes convenus, encore une fois, que ce sujet n'était pas d'une priorité criante, que nous le laisserions à l'ordre du jour d'une rencontre ultérieure, que nous essayerions d'en arriver à une entente qui serait à la fois administrativement valable et juste pour la province et, ce qui est important, dans le cadre des obligations que la loi sur la défense nationale nous impose.

[Le très hon. M. Trudeau.]

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LE CHÔMAGE—LES PROVINCES ET L'ÉLABORATION DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES

[Traduction]

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Finances. Comme le premier ministre du Québec a dit hier à l'ouverture de la session de l'Assemblée nationale qu'Ottawa aurait une grande part de responsabilité pour le chômage en hausse au Québec si l'on ne permet pas aux provinces de participer à une nouvelle formulation des politiques économiques du Canada, le gouvernement a-t-il l'intention d'avoir dans un avenir proche des entretiens avec cette province pour aborder une reformulation de ses politiques économiques?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, nous avons très souvent des entretiens avec les ministres des Finances et les trésoriers des provinces. Nous avons même convenu de tenir quatre réunions par an, à l'encontre de ce qui se passait quand mon honorable ami faisait partie du gouvernement, et qu'on n'étudiait jamais ces questions.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: A l'ordre.

L'hon. M. Hees: Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser mais je vais attendre que le calme se rétablisse.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Hees: Devons-nous alors conclure que le gouvernement est d'avis que le premier ministre du Québec, quand il a fait une affirmation aussi sérieuse hier, parlait à tort et à travers?

M. l'Orateur: A l'ordre. La question supplémentaire du député prête à discussion. Je crois devoir en ce moment aviser les députés qu'environ la moitié de la période réservée aux questions est maintenant écoulée et je crains que bon nombre ne soient désappointés si nous ne procédons pas plus rapidement.

* * *

LA SANTÉ

LES SOINS DENTAIRES POUR LES ENFANTS—LA FORMATION D'AUXILIAIRES EN ART DENTAIRE

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je m'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Ma question a trait au rapport Dalton Wells sur les auxiliaires en art dentaire que le ministre a déposé aujourd'hui et auquel il a fait allusion lundi. Même si le gouvernement n'est pas encore prêt à mettre en œuvre un programme de soins dentaires pour toute la population du pays, puis-je demander s'il donnera suite bientôt à la recommandation tendant à mettre sur pied un programme national de soins dentaires pour les enfants du Canada?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Comme je le signalais lundi der-